## FE.-REPUBLIQUE DU BENIN

## PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DECRET Nº 2000-28 DU 31 JANVIER 2000

Portant nomination des directeurs départementaux de la promotion des jeunes, de l'entrepreunariat des sports et des loisirs.

## LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE, CHEF DE L'ETAT, CHEF DU GOUVERNEMENT,

- Vu la Loi n° 90-032 du 11 décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;
- Vu la Proclamation le 1er avril 1996 par la Cour constitutionnelle des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 18 mars 1996;
- Vu le Décret n° 99-309 du 22 juin 1999 portant composition du Gouvernement;
- Vu le Décret n° 97-47 du 14 février 1997 portant attributions, organisation et fonctionnement du Ministère de la Jeunesse, des Sports et Loisirs ;
- Sur proposition du Ministre de la Jeunesse, des Sports et Loisirs ;
- Le Conseil des Ministres entendu en sa séance du 12 janvier 2000 ;

## DECRETE:

<u>Article 1er</u>.- Les personnes dont les noms suivent sont nommées dans les fonctions ci-après :

 Directeur départemental de la Promotion des Jeunes, de l'entrepreunariat, des Sports et des Loisirs de l'Atlantique

: Monsieur Hospice DARI

.../...

 Directeur départemental de la Promotion des Jeunes, de l'entrepreunariat, des Sports et des Loisirs du Borgou

: Monsieur Djima GBADAMASSI

 Directeur départemental de la Promotion des Jeunes, de l'entrepreunariat, des Sports et des Loisirs du Mono

: Monsieur Jean-Marie DAYATO

 Directeur départemental de la Promotion des Jeunes, de l'entrepreunariat, des Sports et des Loisirs du Zou

: Monsieur A. Tiburce Edjossè TOKPO.

<u>Article 2.-</u> Le présent Décret, qui abroge toutes dispositions antérieures contraires, prend effet pour compter de la date de prise de fonctions des intéressés et sera publié et communiqué partout où besoin sera.

Fait à Cotonou, le 31 Janvier 2000

Par le Président de la République, Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,

Mathieu KEREKOU.-

Le Ministre d'Etat, Chargé de la Coordination de l'Action Gouvernementale, du Plan, du Développement et de la Promotion de l'Emploi,

Bruno AMOUSSOU.-

. . . / . . .

Le Ministre des Finances et de l'Economie,

Abdoulage BIO- TCHANE .-

Le Ministre de la Jeunesse, des Sports et des Loisirs,

Valentin Aditi HOUDE.-

<u>AMPLIATIONS</u>: PR 6 AN 4 CS 2 CC 2 CES 2 HAAC 2 MECCAG-PDPE 4 MFE 4 MCAT 4 AUTRES MINISTERES 16 SGG 4 DGMB-DCF-DGTCP-DGID-DGDDI 5 BN-DAN-DLC 3 GCON-DCCT-INSAE 3 BCP-CSM-IGAA 3 UNB-ENA-FASJEP 3 INTERESSES 04 JO 1.-